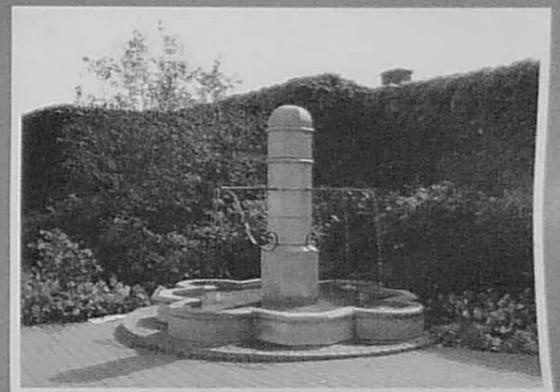


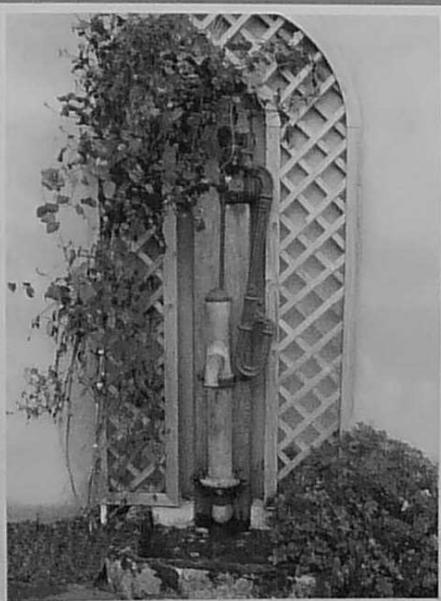


Le Loroux-Bottereau

Le Loroux-Bottereau



*Magazine Municipal n°26 : Mai - Juin 2009
Le Loroux-Bottereau, au fil de l'eau*



Commémoration

La cérémonie commémorant l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu dimanche 10 mai



Elle se déroulera selon le programme suivant :

- 10 h 15 : rassemblement Place de l'église
- 10 h 30 : défilé au cimetière
- Dépôt de gerbes au Monument aux morts
- Retour vers l'église
- Messe
- Défilé vers la Salle des Quatre Vents
- Remise de décorations
- Verre de l'amitié offert par la municipalité

Nous comptons sur votre présence pour cette cérémonie d'anniversaire.

L'UNC

Permanences à l'Hôtel de Ville

Pour mieux répondre à votre attente, Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition. Prenez simplement rendez-vous en téléphonant au 02 51 71 91 06.

Monsieur le Maire est disponible pour toutes questions d'ordre général. En précisant l'objet de votre demande, vous serez orientés, si vous le désirez, vers l'adjoint compétent.

Les conseillers de l'opposition reçoivent sur rendez-vous (Tél. : 06 25 23 78 72)

horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H
Le samedi de 9 H à 12 H (permanence réservée à l'état-civil)
CCAS/logements : lundi, mardi et vendredi : 9 H à 12 H
(et sur RDV les lundi et mardi après-midi).

- Directeur de publication : Paul CORBET, Maire
- Rédaction : Services municipaux, commissions municipales, associations
- Impression : GOUBAULT Imprimeur, 8 rue de Thessalie - B.P. 4429 44244 La Chapelle-sur-Erdre Cedex Tél. : 02 51 12 75 75
- Distribution : La Poste
- Tirage : 2 500 exemplaires

SOMMAIRE



2 - 9 >
INFORMATIONS MUNICIPALES



10 - 11 >
ENFANCE / JEUNESSE / VIE SCOLAIRE



11 - 12 >
SPORTS / CULTURE / LOISIRS

EDITORIAL

Les évolutions observées en matière d'urbanisation, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les préconisations du SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) ont nécessité une mise à jour du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).



Véritable document de référence, le PADD vise à encadrer l'urbanisation de la commune. Il inscrit celle-ci dans une logique d'équilibre entre développement et valorisation du cadre de vie et donc entre zones d'habitat, zones naturelles et zones d'activités économiques et commerciales.

La mise à jour du PADD répond à un processus long et participatif.

Une présentation du document dans sa forme réactualisée a ainsi été présentée aux élus de la commune lors d'une séance de conseil et à la population lors d'une réunion publique.

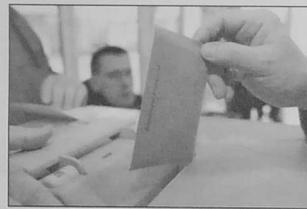
Deux réunions, ouvertes à tous, ont également eu lieu concernant le zonage des villages.

En ce moment-même, une exposition est visible dans le hall de l'hôtel de ville.

Enfin pour ceux qui le souhaitent, le dossier intégral est consultable sur place, aux heures d'ouverture des services. Un registre est disponible, n'hésitez pas à y consigner vos observations.

Annick LAUDRIEC
Adjointe à l'urbanisme

Elections européennes du 7 juin 2009 : soyez au rendez-vous !



Le dimanche 7 juin 2009
vous êtes invité à élire
vos parlementaires européens.

Les bureaux de vote, au Palais des Congrès,
seront ouverts de 8 h à 20 h.

Si vous prévoyez d'être absent ce jour-là,
vous pouvez d'ores et déjà vous présenter
à la gendarmerie
afin d'y établir une procuration.

GOUBAULT imprimeur certifié



- imprimé en encres végétales sur papier blanchi sans chlore

Temps forts en images



Près de 1.800 visiteurs, dont plusieurs classes des écoles loroussaines, ont poussé la porte de la Tannerie et du 23^{ème} Salon de Peinture, Sculpture et Photo.

Prix du jury : *Chevalier d'or* : "Le Luthier", d'Henri TREMBLAIS (Catégorie toile) et "Désordre" de Régis BEZANNIER (Catégorie papier/autres supports). *Prix sculpture* : "Isabelle", de Jacques MOREAU. *Prix des jeunes* : "Jazz Man", de Pascaline HÉRY.

Prix public : *Prix Peinture* : "Seule" de Sandra LEROUX. *Prix Sculpture* : "Hippopotame" de Mane-Christine MASSON. *Prix Enfants/Jeunes* : "Éléphantasque" de Philippe FOUÛRE. *Photos* : Photo couleur : ex-aequo "2 libellules" (n° 29) et "Chenille" (n° 127) de Michel LERAY. Photo noir et blanc : "Mangouste" (n° 115).



Clowns et princesses se sont retrouvés au carnaval organisé le 11 mars par l'Amicale Laïque et l'AFR. Le défilé, placé sous le signe du rire et des confettis, s'est conclu par un grand lacher de ballons. Mention spéciale à Nathan : son ballon est allé jusqu'en Espagne !



Rendez-vous incontournable des gourmets et des gourmands, la Foire cantonale des vins et de la gastronomie a attiré une foule nombreuse.



Avec "Du Rififi chez les Grenouilles", les Comic "o" Loroux ont rassemblé plus de 1.500 spectateurs et fait coasser leur public de plaisir.



Camellia sur pied, en compositions, en bouquets... l'exposition présentée à la Tannerie a attiré curieux et passionnés.

Une charte pour les A.T.S.E.M.

L'école maternelle Maxime Marchand compte six classes et autant d'ATSEM. Bien connus des enfants et de leurs parents, ces agents territoriaux exerçaient jusqu'ici leurs missions sans base de référence. Une charte, fruit d'une étroite collaboration entre agents, élus, représentants de l'inspection académique et corps enseignant, a été rédigée pour y remédier.



La directrice Mme PERRONO (à gauche) et l'adjointe au maire Mme JAHAN (à ses côtés), entourés des agents qui ont participé à la rédaction de la charte.

Comment harmoniser le travail des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles pour que leurs missions soient les mêmes d'une classe à l'autre ? La réflexion, amorcée à la fin du précédent mandat, va se conclure par la signature d'une charte par la municipalité, l'inspection académique et la direction de l'école.

"La nécessité d'une charte s'est imposée au fil des conversations entre les élus, les ATSEM et Mme

PERRONO, la directrice de l'école. La charte a été conçue comme un document à laquelle pourront se référer toutes les parties prenantes, explique Martine JAHAN, adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la vie scolaire".

Le document final a nécessité une réflexion commune et la participation de tous. "Nous nous sommes appuyés, pour la rédiger, sur trois éléments : un premier document élaboré en interne par le service ressources humaines, un ouvrage détaillé sur le sujet et la charte d'une grande ville. La contribution des agents s'est révélée aussi déterminante. Le personnel s'est en effet beaucoup impliqué dans la rédaction du document en amenant de nombreuses propositions".

Le résultat, c'est un document qui, loin d'être purement administratif, se révèle déjà comme un précieux outil sur le terrain.

Validé par l'inspection académique, il va être officiellement remis aux personnes concernées (les ATSEM, la directrice et les institutrices) courant mai pour une application immédiate. Un premier bilan devrait être dressé à l'occasion des vacances de la Toussaint 2009.

Désherbons... avec modération

Quelques feuilles dans le jointement d'un pavage, des pieds d'arbustes plus très "nets"... Loin de relever d'un phénomène de négligence, cette situation découle d'une nouvelle approche environnementale et des normes qui s'appliquent désormais aux collectivités en matière de désherbage.

La fin des pesticides a en effet sonné... ou presque. En 2008, le service "Espaces verts" de la commune a déjà réduit de 80% la quantité de produits toxiques traditionnellement utilisés pour le désherbage.

Néanmoins, cette remise en question des méthodes de travail, pour être efficace et garder tout son sens, doit

s'accompagner d'une évolution des mentalités.

Certains administrés, pensant bien faire, passent derrière les agents des espaces verts pour ajouter du désherbant là où, selon eux, il en manque... réduisant à néant les efforts de la collectivité !

C'est ensemble que nous parviendrons à assainir nos pratiques. Alors désherbons... mais avec modération !



Le point sur les travaux

• Réhabilitation du réseau d'assainissement

Des travaux vont être réalisés :
- rue du Fief-Heulin,
- rue Ronsard,
- route de Saint Barthélémy,
- rue de la Loire.

• Travaux de voirie

Trottoirs rue du Martray et rue d'Anjou.

Les trottoirs de la rue du Martray et de la rue d'Anjou ont été refaits. Des bateaux ont été réalisés afin de faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite :
- dans le bas de la rue d'Anjou, au niveau du Palais des Congrès,
- dans la rue du Martray pour accéder au lotissement du Clos Priou.

Le cheminement piétonnier derrière le village de La Porcherie a fait l'objet de travaux de renforcement.

Route de Nantes

L'étude est achevée. Les travaux prévus sur le bas de

la route de Nantes avec réalisation d'un giratoire seront lancés après le résultat de la consultation.

Rue du Fief-Heulin

L'aménagement de la voie entre les ZAC de la Coraudière et de la Durandière prévu par les promoteurs, sera prolongé par la commune jusqu'à la rue Louis Lumière. ces travaux ont démarré en avril.

Place des Airaux

Le réaménagement de la place est en cours d'étude pour une réalisation pendant l'été si possible.

• Ancien siège de la Communauté de Communes Loire-Divatte

Les locaux, situés au 3 rue des Moulins, ont été réaffectés. Ils accueillent désormais :
- les cours de Polyphonie Musique,
- le bureau de l'association Loroux Animations Culture,
- les cours de l'association "Avec la sophrologie pour préserver notre bien-être physique et mental",
- les ateliers et rencontres des associations Ikebana, Les Liens Tissés et Le Club des Bons Amis.

Le mot de l'opposition

Le conseil municipal va modifier un document primordial : le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) datant de 2003. Le P.L.U. tend à effacer l'aspect foncier des POS et sous-tend l'idée d'un urbanisme de projet. Il est donc fondamental d'en comprendre le véritable contenu. Il doit respecter des normes juridiques supérieures, dont le SCoT du Vignoble.

A la 1^{ère} lecture, le P.L.U. proposé paraît très attractif : développement du centre-ville, de son commerce, de l'emploi, du rôle de pôle d'équilibre, respect du monde agricole et viticole... mais que cache-t-il ? La population a fortement augmenté ces dernières années. La majorité actuelle, par sa politique d'urbanisation, n'a pas respecté les prévisions du précédent P.L.U. Cela ne va pas sans poser de questions même si l'équipe actuelle affirme le contraire : garde des enfants, équipements sportifs, circulation piétons et voitures...

Le P.L.U. révisé prévoit dans ses premières pages la recherche de 888 logements avec une marge de manœuvre, tous les projets ne se réalisant pas. Ils

se répartissent pour 50 % en opérations groupées et pour 50 % en logements individuels. Un logement représente 2,5 habitants, soit au total 2.200 habitants. Il s'agit du double de ce que nous autorise le SCoT qui prévoit pour le Loroux 7.500 habitants en 2017 (2008 : 6.500 habitants). En approfondissant l'étude, dans ses dernières pages (tableaux) il est recherché un potentiel de 1.104 logements (608 opérations groupées - 496 logements individuels) et non plus 888. De plus, la règle des 50 % n'est pas respectée.

Nous, opposition, ne sommes pas contre les grands principes posés par ce P.L.U. : développement de l'emploi, logements sociaux, maintien de l'activité agricole et viticole... mais nous nous interrogeons sur le devenir du Loroux, son cadre, les problèmes que cela va impliquer et que la majorité refuse de voir. N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : opposition-loroux@voila.fr

L'opposition

Spécial Budget 2009

Cette année est la première année effective de notre mandat. Une grande partie des investissements prévus sur le mandat sont en cours de préparation. Le budget 2009 portera essentiellement sur les dépenses courantes et sur les études nécessaires à la réalisation des projets à suivre.

A noter tout de même : un gros effort souhaité sur le chapitre "voies et réseaux" (pour relancer l'activité travaux publics sur le territoire de la commune), ainsi que sur le financement de l'atelier municipal.

Les autres investissements majeurs seront répartis sur le reste du mandat, conformément au plan pluriannuel qui est en cours d'élaboration et devrait être finalisé fin juin.

Notre capacité d'investissement reste bonne.

Le niveau d'endettement de la commune reste plus que raisonnable puisqu'il est de 70 € par habitant en 2008 contre 119 € en moyenne départementale pour les communes de strate équivalente (population de 4.500 à 8.000 habitants).

Notre capacité d'autofinancement (somme qui nous permet de financer les dépenses sans avoir recours à l'emprunt) est particulièrement conséquente puisqu'elle s'élève cette année à 203 € par habitant. A titre de comparaison, elle oscille entre 20 et 140 € par habitant dans les communes environnantes. Quant à la moyenne départementale elle est de 84 € pour les communes de même strate.

Au vu de ces chiffres, on ne peut que se réjouir de la gestion de la commune. Le développement et le dynamisme de la commune ont permis d'apporter des recettes supplémentaires. Pour rappel nos bases fiscales ont progressé de 7,85% sur l'année. Le climat économique et social actuel nous invite toutefois à faire preuve de réserve et de prudence pour l'avenir. Le financement des collectivités n'est pas sans poser de nombreuses questions. Dernière en date, l'évocation de la suppression de la taxe professionnelle pour 2010 qui risque d'affecter les recettes de la Communauté de Communes Loire-Divatte.

Quant aux recettes communales, on sait aujourd'hui que les citoyens que vous êtes, dans votre grande majorité, rencontrent de réelles difficultés à joindre les deux bouts. Dans ce contexte, notre équipe estime qu'il serait totalement inconscient de notre part d'augmenter la fiscalité pour financer davantage d'investissements.

Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter la fiscalité. Nous respecterons cet engagement pour ne pas alourdir les charges qui pèsent sur les ménages.

Il faut donc que la collectivité fasse elle aussi des sacrifices et montre l'exemple en matière de gestion économe, que ce soit en termes d'investissement ou de fonctionnement.

Tous les investissements à venir pour nos équipements ont pour but d'apporter un service à la population, l'objectif étant aussi d'optimiser leur utilisation et de faire en sorte qu'ils soient partagés par tous.

Paul CORBET, Maire

Fonctionnement général de la commune

Recettes	Dépenses
Impôts locaux et taxes 2.234.400 €	Charges de personnel 1.426.000 €
Dotations de l'état 1.894.859 €	Charges à caractère général <small>Administratif, voirie, espaces verts, entretien des bâtiments communaux, confection des repas cantine...</small> 953.457 €
Autres revenus <small>Revenus des locations des bâtiments communaux dont : Palais des Congrès, Tannerie et logements communaux</small> 200.000 €	Autres charges <small>Subventions aux écoles et associations, indemnités des élus, cotisations intercommunales</small> 759.820 €
Facturation des services <small>Cantine, busage des fossés</small> 174.200 €	Intérêts 112.000 €
Excédent 67.600 €	Capacité d'autofinancement <small>(épargne pour investissement)</small> 1.319.782 €
Total = 4.571.059 €	Total = 4.571.059 €

Excédent brut de fonctionnement

Investissements 2009

Recettes	Dépenses
Epargne dégagée 1.319.782 €	Capital des emprunts 321.000 €
Nouveaux emprunts 1.685.880 €	P.L.U. 9.600 €
Fonds divers / subventions <small>Fonds de compensation de la T.V.A. Taxe locale d'équipement (T.L.E.) Excédents antérieurs</small> 1.629.009 €	Maison de l'enfance 5.300 €
	Atelier municipal 760.000 €
	Voies et réseaux 2.096.000 €
	Bâtiments Equipements 207.000 €
	Mobilier et matériel 159.770 €
	Réserves foncières 720.000 €
	Complexe sportif 326.000 €
	Imprévu 30.000 €
Total = 4.634.670 €	Total = 4.634.670 €

Subventions 2009

Enfance - jeunesse - vie scolaire

● **Groupe scolaire Maxime Marchand**
Fournitures scolaires
 - Maternelle (33,70 €/enfant) 6.032,00 €
 - Élémentaire (33,70 €/enfant) 10.144,00 €
Livres scolaires
 - Maternelle G.S. (14 €/enfant) 998,00 €
 - Élémentaire (15,30 €/enfant) 4.605,00 €
1/3 Temps pédagogique
 - Maternelle (12 €/enfant) 2.148,00 €
 - Élémentaire (12 €/enfant) 3.612,00 €
Classe de découverte (élémentaire)
 - Stage de voile 520,00 €
 - Théâtre 600,00 €
Matériel sportif
 - Maternelle 200,00 €
 - Élémentaire 200,00 €
Bibliothèque
 - Maternelle 350,00 €
 - Élémentaire 435,00 €
Bureau
 - Maternelle 350,00 €
 - Élémentaire 450,00 €
Coopérative scolaire
 - Maternelle 160,00 €
 - Élémentaire 160,00 €
RASED 2.500,00 €

● **Ecole Sainte Anne / Saint Jean-Baptiste**
Fournitures scolaires
 - Maternelle (33,70 €/enfant) 4.819,00 €
 - Élémentaire (33,70 €/enfant) 7.852,00 €
Livres scolaires
 - Maternelle G.S. (14 €/enfant) 840,00 €
 - Élémentaire (15,30 €/enfant) 3.565,00 €
1/3 Temps pédagogique
 - Maternelle (12 €/enfant) 1.718,00 €
 - Élémentaire (12 €/enfant) 2.796,00 €
Bureau
 - Maternelle 350,00 €
 - Élémentaire 450,00 €

● **Associations et autres établissements scolaires**
OGEC fonctionnement (450,62 €/enfant) 169.509,00 €
OGEC Cantine (0,64 €/enfant) 23.360,00 €
APEL Sainte Anne St Jean-Baptiste 1.640,00 €
Amicale Laïque 480,00 €
Ass. parents d'élèves Maxime Marchand 200,00 €

● **Association Familiale Rurale** 335.083,00 €
 dont subvention exceptionnelle 50.000,00 €

Culture

- Avenir 2.500,00 €
 - Clés en Fête 970,00 €
 - Scottish Lorousain 400,00 €
 - Comic "O" Loroux 580,00 €
 - Loroux Club Photo 1.420,00 €
 - Association Bibliothèque Lorousaine 670,00 €
 - Loroux Animations Culture - fleurissement 1.300,00 €

Sports et loisirs

- Basket Club Lorousain (B.C.L.) 2.460,00 €
 - Cercle Pongiste Lorousain (C.E.P.O.L.O.) 667,50 €
 - L.L.O.S.C. 7.833,00 €
 - Tennis Club Lorousain (T.C.L.) 979,00 €
 - Hironelle Handball St Julien de Concelles 534,00 €
 - ASL de Fléchettes 89,00 €
 - Courses Vélo Club Sébastienais 500,00 €

Action sociale et santé

- Amicale des Donneurs de Sang 370,00 €
 - Alcool Assistance 581,00 €
 - Les Liens Tissés 102,00 €
 - UNC/AFN 370,00 €
 - Sourire 711,00 €
 - Amis de la MAS 370,00 €
 - Roumanie 1.050,00 €
 - Club des Bons Amis 370,00 €
 - ARCADE 100,00 €
 - Le Pavillon 61,00 €
 - EPICEA (Antenne Hôpital de Montbert) 369,00 €
 - Debouts du Monde 500,00 €
 - Amicale Les Amis des Naudières 100,00 €
 - ALBATROS 82,00 €
 - Amicale des Anciens Marguilliers 370,00 €
 - A.P.A.J.H. 133,00 €
 - Le CENRO (IME VERTOU) 41,00 €
 - A.D.T. Vallet 272,00 €
 - A.I.R. (insuffisants respiratoires) 60,00 €
 - Restaurants du cœur 200,00 €
 - Secours catholique 200,00 €
 - ADAPEI Section Vignoble 410,00 €
 - Clic Atout'âge 370,00 €

Subventions d'intérêt général

- Prévention Routière 135,00 €
 - Chambre des Métiers 165,00 €
 - Société Protectrice des Animaux 320,00 €

Informations financières / ratios - compte administratif 2008

Dépenses réelles de fonctionnement / hab	512,50 €	Dépenses d'équipement brut / hab	539,29 €
Produit des impositions directes / hab	271,78 €	Encours de la dette / hab	426,78 €
Recettes réelles de fonctionnement / hab	699,44 €	Dotations globales de fonctionnement / hab	230,93 €

Facture d'eau : quelques explications

Vous avez été nombreux à vous interroger sur le nouveau mode de calcul de votre facture d'eau. 2008 étant une année charnière, l'économie réalisée n'est pas évidente pour tous. Pour vous aider à y voir un peu plus clair, nous vous proposons ci-dessous l'explication de la facture d'un foyer lorousain type avec une comparaison des chiffres de 2007 et des prévisions pour 2009.

BRANCHEMENT	COMPTEUR		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
	020 mm		18/11/2008	405	299	106	
TOTAL CONSOMMATION	106						

FACTURE N° 421081278908							
	Tranche	Quantité	Prix / U.	Consommation	Abonnement	TVA	
Distribution de l'eau	125,83 € HT	111,76 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	%
Abonnement réseau part Syndicat Départemental		1er semestre 2009				37,05	5,50
Consommation part Syndicat Départemental		Année 2008		106	1.230,00	130,38	5,50
Deduction acompte consommation part Syndicat Départemental		Année 2008				-81,50	5,50
Collecte et traitement des eaux usées	144,24 € HT	152,19 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communale		1er semestre 2009				20,41	5,50
Abonnement part Nantaise des Eaux Services		1er semestre 2009				13,24	5,50
Abonnement part Nantaise des Eaux Services		2ème semestre 2008				13,56	5,50
Consommation part Communale		2ème semestre 2008	54	0,5485	29,82		5,50
Consommation part Communale		2ème semestre 2008	54	0,1980	10,89		5,50
Consommation part Communale		1er semestre 2008	52	0,1980	10,30		5,50
Deduction d'acompte consommation part Communale		Année 2008				-9,90	5,50
Consommation part SAUR		1er semestre 2008	1 à 52	52	1,0938		5,50
Organismes publics	26,76 € HT	28,23 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	%
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)		Année 2008		106	0,2900	30,74	5,50
Deduction d'acompte Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)		Année 2008				-14,00	5,50
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)		Année 2008		106	0,1700	18,02	5,50
Deduction d'acompte Modernisation des réseaux		Année 2008				-4,00	5,50
Total Facture		292,18 € TTC					

HT soumis à TVA : 279,93 €
 TVA sur les habits : 15,25 €

	2007	2009	2007	2007
CE QUI DIMINUE	1,0769	0,286	12,25	22,34
- abonnement Nantaise :	- 9,10 €/semestre	- 8,16 €/semestre		
- consommation Nantaise :	- 0,5284 €/m ³	+ 0,088 €/m ³		
> soit :	-71,01 € pour 100 m ³	+ 25,12 € pour 100 m ³		

Ce que vous gagnez par an pour 100 m³ : 71,04 - 25,12 = 45,92 € HT



En route pour l'hôpital des nounours !

Gastro-entérite, mal de dent, bras cassé, petit bobo... les nounours des élèves de Moyenne Section de Mme Perrono (Maxime Marchand) avaient grand besoin d'une consultation. Une visite à l'hôpital des nounours a permis aux enfants de soigner leurs compagnons tout en découvrant un univers souvent perçu comme étant traumatisant.



A l'école, premier contact avec la blouse blanche et un drôle d'instrument : le stéthoscope.

Suite à la visite de deux étudiants en médecine dans leur classe, les enfants se sont rendus à la faculté de médecine de Nantes, qui accueillait, deux jours durant, l'Hôpital des Nounours. Chaque enfant était accompagné d'un nounour à qui il avait attribué une pathologie. Salle d'attente, bloc opératoire, ambulance, matériel de radiologie, mais aussi dentistes, chirurgiens, infirmières, sages-femmes... tout y était ou presque !

"L'objectif de cette opération, menée à l'échelle européenne, est de dédramatiser l'hôpital et de faire disparaître, au moins partiellement, la peur de la blouse blanche", expliquent les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année mobilisés pour l'occasion.

La sortie, très appréciée des enfants a également ravi Nathalie Perrono, l'institutrice : "L'opération s'intègre parfaitement dans le programme de l'année qui aborde, entre autres choses, le corps, l'hygiène et la santé. C'était une occasion à ne pas laisser passer, car huit classes seulement peuvent en bénéficier chaque année sur la région nantaise !"



A l'hôpital, enfants et nounoursologues se sont pressés au chevet de la mascotte de l'hôpital...



Mission accomplie pour les apprentis soignants : tous les nounours sont ressortis guéris de l'hôpital !

Mai - juin 2009



A.F.R. : gros plan sur le Multi-accueil



251 rue d'Anjou Le Loroux-Bottereau. Tél. : 02 51 71 90 15. Mél. : asbr@wanadoo.fr.

Animé par une équipe de professionnels de la petite enfance, le multi-accueil propose un espace de vie, de jeux et de découvertes spécialement aménagé pour répondre aux besoins des enfants de 2 mois à 3 ans.

Les rythmes de chacun étant pris en compte, l'apprentissage de la vie en collectivité s'y fait en douceur. L'équipe veille par ailleurs à toujours proposer un accueil de qualité et à répondre aux besoins des parents.

Ainsi, comme l'indique son nom, le service propose plusieurs possibilités d'accueil :

- pour les parents qui travaillent, un accueil régulier offre des places de 8 h à 19 h,
- l'accueil occasionnel s'adresse aux parents qui désirent avoir du temps pour eux ou qui souhaitent proposer à leurs enfants d'apprendre à être à l'aise en dehors du cercle familial.

L'accueil est modulable et se décline en plusieurs formules : places hebdomadaires, réservations, accueil spontané, urgences.

Les horaires sont souples, selon les possibilités du service et avec demande préalable.

Chaque année, des projets d'animation sont réalisés et des sorties proposées.

Le multi-accueil est partenaire de la médiathèque autour de la découverte du livre par les tout-petits et propose des "sorties à la médiathèque" tous les 15 jours. Les enfants peuvent ainsi profiter d'une approche plus approfondie de la littérature jeunesse et emprunter des albums pour le multi-accueil. Chaque mois un livre est mis à l'honneur pour faire connaître aux parents les ouvrages qui ont le plus de succès.

A noter : Le multi-accueil et les parents bénévoles de la Commission Petite Enfance vous invitent à leur fête d'été le 23 juin, à 18 h, à la Maison de l'Enfance. Une façon agréable de dire au revoir aux enfants qui iront à l'école à la rentrée et un moment convivial, juste pour le plaisir.

Petits rappels :

- le multi-accueil est ouvert tout le mois de juillet,
- la rentrée se fera le jeudi 27 août.



Médiathèque Les Quatre Vents

4 rue du Jeu de Paume 44430 Le Loroux-Bottereau - Tél. : 02 40 33 82 76 - Fax : 02 40 54 69 15. - Mél. : biblio@loroux-bottereau.fr
Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h. Jeudi : 16 h 30 - 19 h. Samedi : 10 h 30 - 12 h et 15 h - 17 h. Dimanche : 10 h 30 - 12 h.

"Arts et textiles" du 13 au 26 mai

Suite à un projet départemental, les enfants de huit classes (maternelle et élémentaire) du groupe scolaire Maxime Marchand ont pu dessiner, représenter, inventer... mais aussi emballer, plier, draper, coudre, broder...

Du 13 au 26 mai, en partenariat avec l'école, la médiathèque exposera les réalisations des enfants. **A noter :** la médiathèque proposera en parallèle une sélection d'ouvrages sur ce thème.

"Nantes : patrimoine d'une ville" en juin

Durant la seconde quinzaine de juin, la médiathèque exposera les carnets de voyages réalisés sur le thème de Nantes par une classe de 4^{ème} du collège Auguste Mailloux.

Ce sera l'occasion pour la médiathèque de mettre en valeur les livres traitant de Nantes et de ses environs (patrimoine, architecture...).

Mai - juin 2009

11



Fête de la musique : rendez-vous le 27 juin !

Que vous soyez fan de pop-rock, mordu de variété, dingue de métal ou amateur de chorale, retenez la date du samedi 27 juin !

De 19 h 30 à 2 h du matin, municipalité, associations, commerçants et bénévoles vous invitent à descendre dans la rue pour une soirée pleine de bonne humeur.

Au programme :

- > de la musique, du chant et de la danse,
- > des habitués et des nouveaux,
- > du rythme, du talent, de l'exotisme...
- > le tout le long d'un circuit entièrement piétonnier en centre-ville

Et pour que la fête soit complète, frites, sandwiches et boissons vous seront proposés sur place.

Alors plus d'hésitation : seul, en famille ou entre amis... on vous attend !



Office de Tourisme Loire-Divatte

12 place Rosmadec 44430 Le Loroux-Botereau - 02 40 03 79 76 - info@tourisme-loiredivatte.fr - Site : tourisme-loiredivatte.fr
Ouvert les mercredi - vendredi - samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h et les mardi et jeudi de 15 h à 18 h (sauf jours fériés).

Les expositions dans les locaux de l'Office de Tourisme

• Les Artistes au Printemps

Du samedi 11 avril au dimanche 17 mai, quatre artistes exposeront ensemble et vous feront admirer et partager leur univers artistique.

À noter : Vous pourrez également rencontrer ces artistes et échanger avec eux les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai, à l'occasion de l'opération "L'Art prend l'Air"

• De la Pierre au Vin : voyages en Vignoble Nantais

Du samedi 6 juin au samedi 5 septembre.
Le territoire du Vignoble Nantais à dominante viticole reflète une réalité géologique : Nous vous proposons de vous faire revivre, au fil des saisons et des siècles écoulés ce milieu de la vigne et du vin dans notre belle région.

Les autres animations proposées en mai et juin

• "Peindre au village : concours de peinture" : dimanche 17 mai toute la journée au Landreau. Pour tous les artistes confirmés, débutants et enfants.

Ouvert à tous, ce rallye se fait en voiture ou à moto et se termine par un repas convivial dont le lieu est tenu secret jusqu'à l'arrivée.

Attention : inscription avant le 2 juin.

• Rallye touristique Loire-Divatte : dimanche 14 juin au départ de Barbechat, dans le cadre de "La Journée Nationale du Patrimoine de Pays".
Thème retenu pour cette année "Toits, tours, clochers : Patrimoine en hauteur".



Ce tableau n'étant pas diffusé à chaque parution, il est préférable de le conserver.

A L'HOTEL DE VILLE - 02 51 71 91 00			
Maire / Adjoint			Prendre R.D.V. en mairie - 02 51 71 91 06
Opposition			Prendre R.D.V. au 06 25 23 78 72
Conciliateur	1 ^{er} mercredi du mois	de 9 H à 12 H	Sur R.D.V. au 02 51 71 91 06
Architecte conseil	1 fois par mois		Prendre R.D.V. en mairie - 02 51 71 91 01
SALLE DES PERMANENCES - 13 RUE DE LA LIOTTERIE - 02 51 71 90 77			
A.D.I.L. de Loire-Atlantique	2 ^{ème} jeudi du mois	De 9 H à 12 H	
Caisse d'allocations familiales	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois	De 14 H à 16 H 30	Sauf pendant les vacances scolaires
CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE ATOUTAGE 2 RUE DES NONNAINS - 02 51 71 95 89			
CLIC	Du lundi au vendredi	De 9 H à 17 H	Emmanuelle Simon et Estelle Gouret
C.C.L-D - 84 RUE JEAN MONNET - ZAC DE LA SENSIVE - 44450 LA CHAPELLE BASSE MER - 02 51 71 92 12			
POINT RELAIS ANPE	Du lundi au vendredi	De 8 H 30 A 11 H 45	Tél. 02 51 71 92 13
Mission locale (ex-P.A.I.O.)	Les jeudi et vendredi matin	Sur R.D.V.	Prendre R.D.V. au 02 40 36 09 13
C.P.A.M. - 18 RUE GUILLAUME BOTTEREL - 0 820 904 187			
Accueil sans rendez-vous	Les lundi, mardi et jeudi	9 H - 12 H 30 / 13 H 30 - 16 H	
Accueil sur rendez-vous	Le mardi	13 H 30 - 16 H	
AU CENTRE SOCIAL - RUE JULIEN PRODHOMME - 02 40 03 74 57			
Assistante sociale	Secrétariat ouvert du lundi au vendredi	09 H - 12 H 30 14 H - 17 H 15	Sur R.D.V.
Puéricultrice	Mme CLOAREC		Sur R.D.V. au 02 40 03 74 57
Consultation d'enfants	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi après-midi du mois	14 H - 16 H 30	Prendre R.D.V. au secrétariat du Centre Social
Service Action sociale de la MSA	LE GALLIC Française	Tous les mardis 14 H - 16 H	Permanences téléphoniques au : 02 40 33 87 03
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE "LES QUATRE VENTS" - RUE DU BOIS FERRY - 02 40 33 82 76			
Horaires normaux (hors vacances scolaires)	Le mercredi Le jeudi Le samedi Le dimanche	10 H 30 - 12 H / 14 H - 18 H 16 H 30 - 19 H 10 H 30 - 12 H / 15 H - 17 H 10 H 30 - 12 H	
A.F.R. - RUE D'ANJOU - 02 51 71 90 15			
Maison de l'Enfance (secrétariat/accueil)	Matin : Du lundi au vendredi Après-midi : les lundi, mardi et vendredi	9 H à 12 H 15 13 H 45 à 17 H	Sauf mardi : fermé de 9 H 45 à 11 H 30
Foyer des Jeunes	Mardi et vendredi Mercredi et samedi Du lundi au vendredi	16 H - 19 H 14 H - 19 H Vacances scolaires	Tél. : 02 51 71 62 04
DÉCHETTERIES			
Le Loroux-Botereau	Le Landreau	Saint Julien de Concelles	
Le Lundi : ... 09 H - 12 H	Le lundi : ... 15 H - 18 H	Le lundi : ... 9 H - 12 H / 14 H - 18 H	
Le mardi : ... 09 H - 12 H / 14 H - 18 H	Le samedi : ... 09 H - 12 H	Le mercredi : ... 9 H - 12 H / 14 H - 18 H	
Le jeudi : ... 09 H - 12 H / 14 H - 18 H		Le vendredi : ... 9 H - 12 H / 14 H - 18 H	
Le vendredi : ... 09 H - 12 H / 14 H - 18 H		Le samedi : ... 9 H - 12 H / 14 H - 18 H	
Le samedi : ... 09 H - 12 H / 14 H - 18 H			
RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE			
SAMU :	15	SOS Drogues Alcool Tabac Info Service :	113
Police :	17	Accueil sans abri :	115
Pompiers :	18	Allô Enfance maltraitée :	119
Numéro unique d'urgence depuis un portable :	112	File Santé Jeunes :	0 800 23 52 36
(pompiers, police, médecin... valable dans toute l'Europe)		SIDA Info Services :	0 800 840 800



Mairie du Loroux-Bottereau

14 Place Rosmadec - BP 20
44430 Le Loroux-Bottereau

Tél. : 02 51 71 91 00 - Fax : 02 40 33 86 16
Mél. : contact@loroux-bottereau.fr

Site Internet : www.loroux-bottereau.fr

